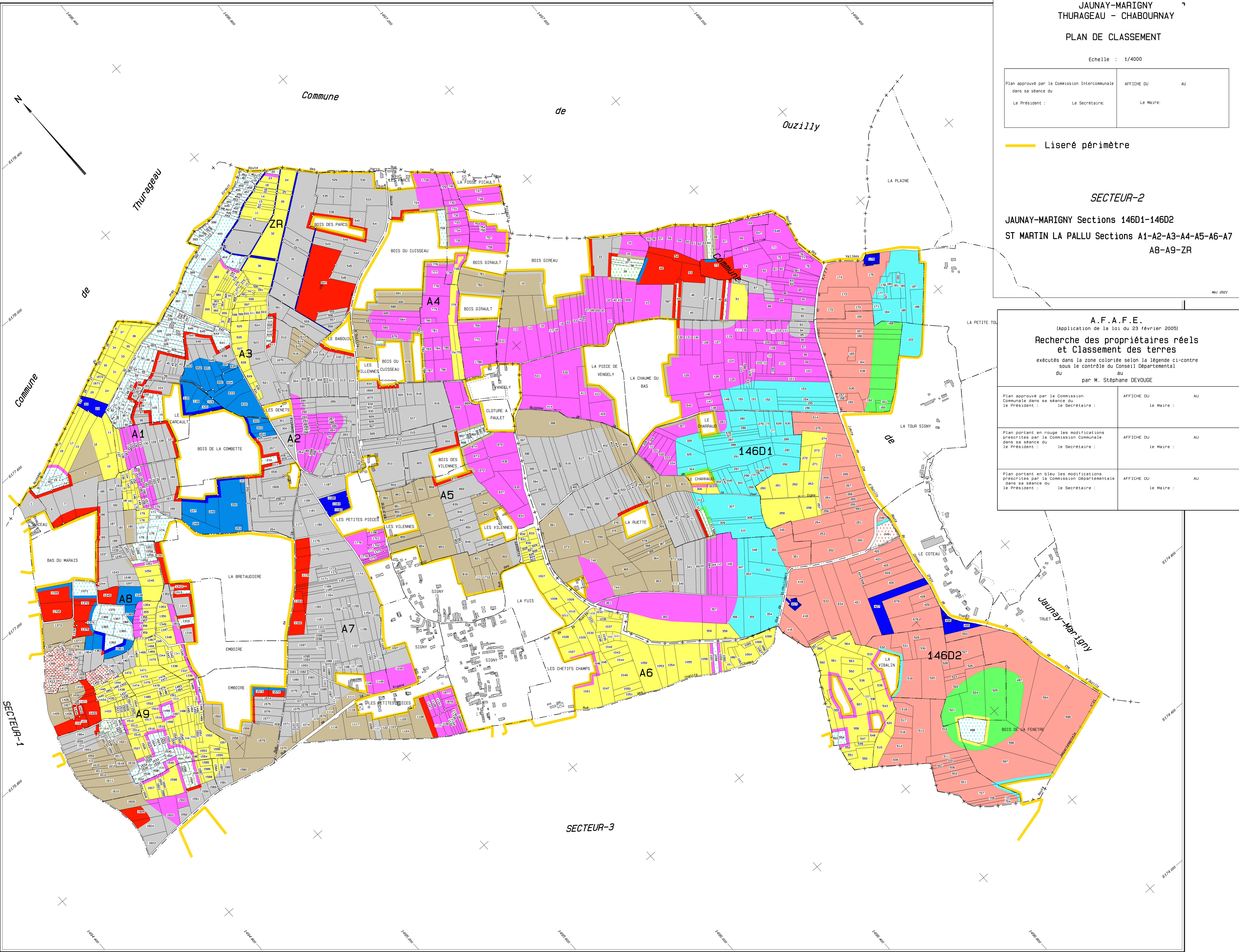


SAINT-MARTIN-LA-PALLU (Vienne)

Tableau d'Assemblage



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
AMENAGEMENT FONCIER
AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL
Communes de SAINT-MARTIN-LA-PALLU
JAUNAY-MARIGNY
THURAGEAU - CHABOURNAY

PLAN DE CLASSEMENT

Echelle : 1/4000

Plan approuvé par la Commission intercommunale dans sa séance du	AFFICHE DU	AU
Le Président :	Le Secrétaire :	Le Maire :

Liseré périmètre

SECTEUR-2

JAUNAY-MARIGNY Sections 146D1-146D2
ST MARTIN LA PALLU Sections A1-A2-A3-A4-A5-A6-A7
A8-A9-ZR

A.F.A.F.E. (Application de la loi du 23 février 2005) Recherche des propriétaires réels et Classement des terres exécutés dans la zone colorée selon la légende ci-contre sous le contrôle du Conseil Départemental du par M. Stéphane DEVOUGE		
Plan approuvé par la Commission Communale dans sa séance du	AFFICHE DU	AU
Le Président :	Le Secrétaire :	Le Maire :
Plan portant en rouge les modifications prescrites par la Commission Communale dans sa séance du	AFFICHE DU	AU
Le Président :	Le Secrétaire :	Le Maire :
Plan portant en bleu les modifications prescrites par la Commission Départementale dans sa séance du	AFFICHE DU	AU
Le Président :	Le Secrétaire :	Le Maire :

- LEGENDE
- T1 - 10000 Points/Ha
 - T2 - 9700 Points/Ha
 - T3 - 9200 Points/Ha
 - T4 - 9000 Points/Ha
 - T5 - 8300 Points/Ha
 - T6 - 8000 Points/Ha
 - T7 - 7300 Points/Ha
 - T8 - 7000 Points/Ha
 - T9 - 3500 Points/Ha
 - T10 - 1000 Points/Ha
 - M1 - 9000 Points/Ha
 - M2 - 8500 Points/Ha
 - M3 - 5000 Points/Ha
 - M4 - 1000 Points/Ha
 - P1 - 8000 Points/Ha
 - P2 - 5000 Points/Ha
 - B1 - 8000 Points/Ha
 - B2 - 5500 Points/Ha
 - B3 - 3500 Points/Ha